

RÉSERVEZ AVANT LE 20 JANVIER

# IRLANDE











Forfait inclus les vols de Montréal

## SAVEURS D'IRLANDE

1399

## **ESCAPADE DÉCOUVERTE** DUBLIN, COMTÉ DE GALWAY, COMTÉ DE CLARE, COMTÉ DE KERRY, LIMERICK

- · Hébergement 3 étoiles à l'hôtel
- · Voiture compacte automatique
- · Le guide de voyage Heritage Island et un Explorer Coupon
- · Petit-déjeuner irlandais quotidien
- · Les 1, 2 et 3 avril · 7 nuits

#### **PLUS D'AVANTAGES**



LA SÉCURITÉ ET LA FIABILITÉ D'AIR CANADA ET D'AIR CANADA ROUGE



**VOLS DE CORRESPONDANCE AU DÉPART DE 63 VILLES** CANADIENNES



**ENREGISTRÉ GRATUIT** PAR PERSONNE



REMPLIES DE NOUVELLES **EXPÉRIENCES** 



**ACCUMULEZ ET** ÉCHANGEZ DES MILLIERS DE MILLES AÉROPLAN™

### CONTACTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES | VACANCESAIRCANADA.COM

Dates de départ et forfaits sélectionnés seulement. Les prix de vente tiennent compte des réductions applicables et ne peuvent être combinés à d'autres offres ou promotions. Les prix sont en dollars canadiens, s'appliquent seulement aux nouvelles réservations et étaient valides au moment de la publication, pour les dates indiquées. Les prix incluent les suppléments et sont établis par personne, selon une occupation double et en fonction des vols en classe économique, à moins de mention contraire. Non remboursable. Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Ne s'applique pas aux réservations de groupe. De plus amples renseignements sont disponibles auprès d'un agent de voyages. Toutes les offres expirent à 11 h 59 (HE) à la date indiquée. Vois exploités par Air Canada ou Air Canada Rouge. Pour connaître les conditions générales, visitez vacancesaircanada.com. Titulaire d'un permis du Québec n° 702566. N° d'enregistrement TICO 50013537. N° d'enregistrement de la C.-B. 32229. ■ ™∆éroplan est une marque déposée d'Aimia Canada Inc. ™Vacances Air Canada est une marque déposée d'Air Canada, utilisée sous licence par la société en commandite Touram, 1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 600, Montréal (QC), H3G 1R8.

Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 1 \$ par tranche de 1 000 \$.



Faites voyager vos rêves™

Publié le 10 janvier 2019 - ME-589.